



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

généralités

Question au Gouvernement n° 3024

Texte de la question

POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, votre réponse d'hier a tout lieu de nous inquiéter. Vous avez en effet affirmé que votre rôle sera " tout simplement de mettre en oeuvre les orientations définies par le Président de la République ".

Pourtant, l'échec de la politique étrangère menée depuis l'Élysée est cuisant. Elle nous a fait perdre toute crédibilité et a humilié notre pays sur la scène internationale. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*) La France est tout simplement passée à côté du printemps des peuples arabes. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Nicolas Sarkozy a atteint le paroxysme de l'irrespect des peuples en nommant des ambassadeurs mal dégrossis ou des affidés à des postes diplomatiques clefs, sans aucune prise en compte de la compétence et au mépris des usages diplomatiques.

M. Alain Gest. Ce que vous dites est lamentable !

M. Jean-Paul Lecoq. Le Président de la République a réduit les relations diplomatiques de la France à des relations commerciales, préférant faire du business avec des dictateurs plutôt que de tisser des liens avec les peuples. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Richard Mallié. Vous préféreriez commercer avec Cuba, sans doute !

M. Jean-Paul Lecoq. Est-ce bel et bien cette politique que vous comptez poursuivre ?

Vous entendez une voix de la France forte, quand tout le monde s'accorde à dire qu'elle s'est éteinte.

Une voix forte devrait appeler à une réforme de la gouvernance mondiale qui ne sert aujourd'hui que les intérêts d'un cercle fermé de grandes puissances. L'organe décisionnel de l'ONU, le FMI ou encore la Banque mondiale doivent d'urgence être démocratisés.

Une voix forte devrait permettre aux peuples de bénéficier des richesses de leurs pays en incluant dans les contrats commerciaux, par exemple, une obligation de consacrer une partie des bénéfices d'exploitation de ces richesses au développement des infrastructures de santé et d'éducation.

Une voix forte devrait pousser la communauté internationale à apporter une aide immédiate et concrète pour enrayer la crise humanitaire à la frontière entre la Tunisie et la Libye.

Monsieur le ministre d'État, en ce moment historique, avez-vous la volonté et les moyens de sortir notre pays de sa torpeur et de redonner à la France une voix audible, respectable et respectée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, le début de votre question me plonge dans une grande perplexité : vous semblez découvrir que les institutions de la Ve République prévoient que c'est le Président qui définit les grandes orientations de la politique internationale de la France. Or cela est vrai depuis 1958 ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Le rôle du chef de la diplomatie, sous l'autorité du Premier ministre,...

M. Patrick Lemasle. Que le Président ravale au rang de simple collaborateur !

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. ...consiste à mettre en oeuvre ces orientations, en en discutant bien entendu

avec la représentation nationale, en séance comme en commission.

Pour le reste, j'estime que mon travail ne revient pas à polémiquer sur des considérations tout à fait inexactes, à mille lieues de ce qu'est la réalité de la diplomatie française. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP.)*

La voix de la France dans le monde est aujourd'hui forte et entendue. *(Vives exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)* Eh oui, peut-être pas par vous, mais elle est entendue ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Elle a été entendue pendant la crise où le Président de la République a su montrer le cap et tenir la barre. *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)* Elle est entendue aujourd'hui au G8 et au G20. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Et s'il existe aujourd'hui un G20 associant aux puissances économiques traditionnelles les nouveaux pays émergents, nous le devons à une initiative du Président Sarkozy ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. Richard Mallié. Exactement !

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. La France est également entendue en Europe et c'est sur la base d'une demande française que le Conseil européen du 11 mars va délibérer sur la situation de la Libye et, comme j'aurai peut-être l'occasion de le rappeler, de relancer l'Union pour la Méditerranée, fondée sur une vision sur laquelle nous ne devons pas céder et à laquelle nous devons donner toute sa réalité. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Cessons de polémiquer ! Je suis fier de conduire une diplomatie française qui a tout son rôle à jouer dans le monde. *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC dont plusieurs députés se lèvent pour applaudir.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3024

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 mars 2011